

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON

L'an deux mille vingt-six, le douze janvier à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Christophe du Ligneron, dûment convoqués par voie électronique le six janvier, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry RICHARDEAU, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine CAUDAL, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Élisabeth GIRAudeau, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN et Nathalie POTÉREAU.

Absents et excusés : Mmes et MM. Guillaume BOSSARD, Florent DELCLOS, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha AUGIZEAU, Olivier QUAIREAU (pouvoir à Émilie BOCQUIER) et Sébastien SEGRET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Claudine CHARRIER est élue secrétaire.

Effectif légal : 20 - Présents : 14 - Votants : 15

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX : UTILISATION DES SALLES POLYVALENTES
« JACQUELINE AURIOL », DROIT DE PLACE MENSUEL OU OCCASIONNEL,
CONCESSIONS ET CASES FUNÉRAIRES CIMETIÈRE - ANNÉE 2026

Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint en charge du dossier, propose à l'Assemblée de modifier les tarifs municipaux : Utilisation des salles polyvalentes, Droit de place marché, Droit de place mensuel ou occasionnel, Concessions et Cases funéraires Cimetière, par une augmentation estimée de 1 % environ, en regard de l'évolution de l'inflation et de rajouter un tarif pour l'utilisation du podium en raison du montage et du démontage réalisés par les agents, comme suit :

↳ **Utilisation des salles polyvalentes**

Associations Ligneronnaises : gratuité de la salle (sauf contribution ordures ménagères lors des manifestations)

Réunions politiques : gratuité de la salle en période électorale

	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	PARTICULIERS		PROFESSIONNELS et autres utilisateurs
		Ligneronnais	Hors commune	
Supplément vendredi soir		53,05 €	63,65 €	63,65 €
Demi-journée PETITE SALLE	38,20 €	38,20 €	48,80 €	48,80 €
Demi-journée GRANDE SALLE	66,80 €	66,80 €	77,45 €	77,45 €
Journée PETITE SALLE	61,50 €	109,25 €	130,45 €	130,45 €
Journée GRANDE SALLE	122,00 €	197,25 €	218,45 €	218,45 €
Forfait week-end : PETITE SALLE et GRANDE SALLE		265,15 €	530,25 €	
Chauffage PETITE SALLE (obligatoire du 15 octobre au 30 avril)	17,00 €	17,00 €	17,00 €	17,00 €
Chauffage GRANDE SALLE (obligatoire du 15 octobre au 30 avril)	27,60 €	27,60 €	27,60 €	27,60 €
Sépultures (petite salle)		Gratuit		
Ordures ménagères	10,60 €	10,60 €	10,60 €	10,60 €

	ASSOCIATIONS LIGNERONNAISES	PARTICULIERS et associations hors commune		CAUTION
		Ligneronnais	Hors commune	
Cuisine Vaisselle / lave-vaisselle Chambre froide	Gratuit	87,00 €	95,45 €	
Sono	Gratuit	59,40 €	59,40 €	500 €
Vidéo projecteur	Gratuit	56,20 €	56,20 €	500 €
Grand Podium	Gratuit	80,00 €	80,00 €	

↳ **Droit de place Marché : 11,70 €** par mois avec exonération les 3 premiers mois.

↳ **Droit de place :**

- mensuel (1 fois par semaine) : **20,15 €**,
- occasionnel : **40,30 €**.

↳ **Concessions dans le cimetière**

- **146,35 €** pour une durée de 15 ans,
- **258,80 €** pour une durée de 30 ans.

↳ **Cases funéraires dans le cimetière**

- **291,65 €** (1 à 2 personnes) pour une durée de 10 ans
- **442,25 €** (3 à 4 personnes) pour une durée de 10 ans
- **442,25 €** (1 à 2 personnes) pour une durée de 15 ans
- **668,15 €** (3 à 4 personnes) pour une durée de 15 ans
- **880,25 €** (1 à 2 personnes) pour une durée de 30 ans
- **1 336,25 €** (3 à 4 personnes) pour une durée de 30 ans

Après proposition de Monsieur Cyril CONTESSE, le Conseil Municipal est invité à délibérer :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les tarifs municipaux tels qu'indiqués ci-dessus, à compter du 1^{er} Février 2026.

Fait et délibéré les jours, mois, et an ci-dessus,

Au Registre sont les signatures,

Publié le 14 Janvier 2026,

Pour extrait conforme, Le Maire,

La secrétaire de séance,

